

trompé, et ardent à réparer le mal que la tromperie lui avait fait faire. »

Saint-Simon, dont le témoignage est surtout précieux, puisqu'il était janséniste, fait du Père de la Chaize le plus bel éloge. Il cite même avec complaisance plusieurs traits du confesseur du roi, qui révèlent sa rare droiture et son grand amour de la justice.

En voici un entre autres :

L'abbé de Caudalet, gentilhomme breton, ayant été nommé à l'évêché de Poitiers, fut calomnié avec tant d'adresse auprès du Père de la Chaize, que ce dernier, pour mettre à couvert sa responsabilité, raconta tout au roi. L'évêque fut destitué. « Son frère cependant, ajoute Saint-Simon, éclaircit la scélératesse et prouva si nettement la fausseté de tous les allégués, que le Père de la Chaize qui était bon et droit, fit tout ce qu'il put pour obtenir un gros évêché à l'abbé de Caudalet ; mais le roi tint ferme, jusque-là qu'ils en eurent des prises lui et son confesseur, à qui il reprocha qu'il était trop bon, et l'autre au roi qu'il était trop dur, et qu'il ne revenait jamais. Il ne se rebuta point, et, tant qu'il a vécu, il a souvent fait de nouveaux efforts, mais tous aussi inutiles (1). »

Voici deux lettres que peu de temps après son arrivée à la cour, le Père de la Chaize écrivit au Général de sa compagnie. Elles nous font connaître en quelle situation il se trouvait déjà auprès du roi.

* (Sans désignation de lieu) 3 mai 1675.

Mon Très-Révérend Père (2),

Il y a plus de deux semaines, le roi Très-Chrétien a reçu de

(1) Le roi avait sans doute de graves motifs pour ne pas accéder à la demande du Père de la Chaize. Jamais prince ne se montra plus juste, plus équitable que Louis XIV. Les paroles échangées entre le monarque et son confesseur, et que cite Saint-Simon, se reproduisirent plusieurs fois et dans les mêmes termes. Elles prouvent et la généreuse liberté du Père et la grande indulgence du roi, précisément le contraire, sur un point, du sens que leur attribue Saint-Simon.

(2) *Nota.* Les lettres qui seront précédées d'un astérisque ont été traduites du latin par l'auteur de cet essai.